



AUDREY AZOULAY
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

CHRISTOPHE SIRUGUE
SECRETARE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.culturecommunication.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 février 2017
N° 239

Signature du contrat de la filière Communication

Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication, et Christophe SIRUGUE, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, ont signé le contrat de la filière « Communication » en présence de Mercedes ERRA, Fondatrice de BETC, Présidente exécutive de Havas Worldwide, et préfiguratrice de cette filière. Le contrat a également été signé par l'ensemble des organisations professionnelles du secteur.

Il s'agit de l'acte fondateur de la filière communication qui pourra désormais se positionner en qualité d'instance de réflexion et de coordination pour les organisations représentant les professionnels du secteur ainsi qu'en interlocuteur de référence pour les pouvoirs publics.

Cette initiative marque une étape dans la reconnaissance du rôle de cette filière. Le contrat porte une ambition commune à la profession et aux pouvoirs publics : développer la communication pour stimuler la croissance économique et accompagner les évolutions du secteur vers une communication plus responsable et plus accessible pour l'ensemble des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises, en étant capable de relever les défis des nouvelles technologies et des nouveaux usages.

Pour cela, le contrat décline sept propositions :

- Créer un observatoire de la communication pour suivre la dynamique du secteur, et rendre compte de son impact économique réel ;
- Stimuler les investissements publicitaires des entreprises de taille intermédiaire, des petites et moyennes entreprises et des « Jeunes pousses » ;
- Faire la communication de la communication en faisant mieux connaître le rôle du secteur ;
- Effectuer un bilan et un comparatif de l'environnement réglementaire existant ;
- Améliorer la responsabilité et l'éthique de la filière ;
- Engager une réflexion et des actions sur les métiers pour anticiper la transformation du secteur tenant compte notamment de l'impact du numérique ;
- Former les futurs talents et développer l'emploi.

Cette signature s'inscrit dans le cadre plus général du soutien du Gouvernement à l'économie des services, qui représentent près de la moitié du PIB et 10 millions d'emplois. La Commission Nationale des Services créée en 2013 s'est ainsi vu confier un rôle de structuration des filières économiques pour accélérer leur développement, soutenir la création d'emplois et favoriser l'innovation. C'est sous son égide que ce contrat a été négocié.



Le secteur de la Communication compte aujourd'hui plus de 500 000 emplois directs ou indirects. Il est un maillon indispensable au développement de nombreuses entreprises, en particulier dans les industries culturelles. C'est aussi un secteur qui fait face à de nombreuses mutations, tant dans le monde des médias que dans le monde de la publicité.

Contacts presse :

Service de presse d'Audrey AZOULAY : 01 40 15 83 31 service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de Christophe SIRUGUE : 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr